



COMITÉ RÉGIONAL
DU SPORT UNIVERSITAIRE
HAUTE - NORMANDIE

BASKET-BALL

Modalités d'engagement :

Pour s'inscrire au Championnat Régional Universitaire de Basket-ball, il faut avoir :

- **au minimum 7 joueurs**, tous licenciés FFsportU, motivés pour une pratique régulière du Basket-ball jusqu'au mois de février,
- **2 étudiant(e)s au minimum**, avec une licence Dirigeant FFsportU (offerte par le CRDSportU), qui feront la formation « Capacité Universitaire d'Arbitrage » (CUA) dont au moins un(e) d'entre eux (elles) sera présent(e) aux matches de son équipe pour arbitrer. Cette présence offrira un point supplémentaire au classement de son équipe et ceci sur chaque match.

Formation « Capacité Universitaire Arbitre » :

Cette formation allégée, dispensée par la Ligue de Basket-ball de Haute-Normandie, sera basée sur le remplissage d'une feuille de match Universitaire de Basket-ball, la sécurité et l'intégrité physique des joueurs ainsi que certaines règles basiques de jeu. Elle s'effectuera sur **2 créneaux de 2 heures** qui auront lieu sur la région havraise (pour les Associations Sportives du Havre) et sur la région rouennaise (pour les Associations Sportives de Rouen), finalisée par un examen.

Comportement des joueurs :

Les étudiants devront tous être licenciés FFsportU (licence « compétition ») pour participer aux activités proposées par le CRDSportU. **Les entraîneurs/managers doivent également avoir une licence « dirigeant » FFsportU** (licence offerte et délivrée par le CRDSportU). Si cet entraîneur/manager participe aux compétitions universitaires, il doit posséder **les deux licences**.

Il sera demandé à tous les participants d'une compétition d'amener un justificatif permettant de prouver qu'il est licencié FFsportU (**licence avec photo**) et un justificatif permettant de prouver qu'il est scolarisé dans son établissement (**carte d'étudiant avec photo**). Sans l'un de ces deux justificatifs, **le joueur ne pourra prendre part à la rencontre**.

Tous les noms des participants devront être notés par le CUA de l'équipe adverse après vérification. Si une équipe n'a pas de CUA, cette absence devra être spécifiée sur la feuille de match et l'équipe n'aura pas le point supplémentaire au classement que lui apporte son CUA.

Le Sport Universitaire ne supportera pas de comportement antisportif sur le terrain ni en dehors et les contrevenants seront très sévèrement sanctionnés. Les capitaines sont tenus de respecter et de faire respecter les arbitres ainsi que le règlement auprès de leur équipe.

Amendes et sanctions au niveau régional :

- ♦ Forfait avec préavis* : 10 €
- ♦ Forfait sans préavis : 25 € + frais engagés
(déplacement, location, indemnités arbitrage...)
- ♦ Forfait général (ou 3 forfaits) : 100 € + frais engagés pour les matches

♦ Report de match : gratuit et accordé si le CRDSportU reçoit par mail les nouvelles date, heure et implantation du match avant le vendredi qui précède le match à midi. Ce report est définitif et si le match ne peut se jouer la deuxième fois, c'est l'équipe qui a fait la demande de report qui perd le match par forfait.

(* le forfait avec préavis est accordé seulement si l'équipe prévient son adversaire par téléphone ET lui envoie un mail avec le CRDSportU en copie avant le mercredi qui précède le match à 11H00 pour dire qu'ils ne viendront pas jouer la rencontre.)

- ♦ Retard dans le retour de la feuille de match : 2 €
- ♦ Non retour de la feuille de match : match perdu par forfait pour les deux équipes et non remboursement de frais de déplacement pour cette rencontre.
- ♦ Absence de n° de licence FFSportU : 2 €
- ♦ Défaut de licence FFSportU + de la carte d'étudiant de l'année en cours : l'étudiant(e) ne peut prendre part à la compétition.
- ♦ Fraude de licence : match perdu par forfait pour l'équipe concernée + 100 €.

Règlement :

Un point de bonus au classement sera donné à l'équipe qui gagnera un match avec plus de 30 points d'écart par rapport à son adversaire, et ce à chaque match.

Pour le reste du règlement, qui fera référence pour le Championnat Régional Universitaire, c'est le **règlement officiel de la FFBB** qui fera foi, hormis pour les points particuliers évoqués ci-dessus.



*La Région partenaire
de la formation des jeunes*